



LES **CONTAMINES**
MONTJOIE

Commune des contamines Montjoie

4, route de Notre-Dame de la Gorge
74170 Les Contamines-Montjoie

AMENAGEMENT ET
EXPLOITATION D'UNE MICRO-
CENTRALE HYDROELECTRIQUE
SUR LE TORRENT DE BON NANT

ANNEXE 1 AU REGLEMENT DE CONSULTATION





Caractéristique du projet

Le candidat précisera à minima les caractéristiques suivantes relatives à son projet :

- Estimation du module interannuel du cours d'eau au droit de la prise d'eau du projet (tenant compte des prélèvements amont) [l/s] et une description détaillée des données sources et hypothèses menant à ce résultat
- Débit d'équipement [l/s]
- Puissance Maximum Brute (PMB) du projet [kW]
- Puissance maximum livrée sur le réseau [kW]
- Productible annuel moyen [kWh/an], P10 et P90 (productibles haut et bas rencontrés 10% et 90% du temps)
- Altitude de prise d'eau et de restitution [mNGF] et chute brute [m]
- Un plan masse de l'ensemble des ouvrages, précisant :
 - 1) type de prise d'eau, dimensions générales
 - 2) longueur et matériaux de la conduite forcée
 - 3) dimensions générales de la centrale, modalités de restitution au cours d'eau

Emprise du projet

Le projet proposé devra prioriser l'implantation des équipements en parcelles communales.

La prise d'eau devra être implantée sur la parcelle D49, seule parcelle communale sur le Bon Nant et en dehors du périmètre de la réserve naturelle.

La centrale devra être positionnée en dehors du périmètre de protection aux abords des monuments historiques du site de Notre Dame de la Gorge, sur les parcelles D621, D622 ou D624.

Le tracé de la conduite forcée devra s'implanter au maximum sur les parcelles communales. Pour information, les parcelles propriété de la commune dans la zone du projet sont :

D1	E851	E813	E816	E781	E624
D49	E848	E814	E806	E778	E622
D48	E846	E817	E808	E785	E621
E857	E840	E815	E767	E669	
E856	E839	E811	E775	E625	

La figure suivante regroupe les contraintes environnementales identifiées ainsi que le plan cadastral avec les parcelles communales sur lesquelles devront autant que possible être installés les équipements. Elle indique les positions souhaitées de la prise d'eau et de la centrale, et illustre une possibilité de tracé de la conduite forcée (à vérifier et affiner par le candidat).

